



GROUPEMENT DE
COOPERATION SANITAIRE
DES HOPITAUX ET
ETABLISSEMENTS
LOCAUX DE PROXIMITE
D'ARDECHE MERIDIONALE

PROPOSITIONS D'ACTIONS POUVANT FIGURER DANS UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'HOPITAL

Mars 2010

M.Moulaire

1. Stratégie

- Adhérer au C²DS (comité du développement durable en santé)
- Sensibiliser le personnel: petit déjeuner DD, écran de veille DD...
- Communiquer en interne sur la politique développement durable et sur les actions envisagées: diffusion de charte, de politique, de programme, affichage, rubrique dans la lettre, réunions d'information, intranet, livret d'accueil des nouveaux arrivants...)
- Informer les patients de la démarche DD: livret d'accueil
- Communiquer en externe: article dans la presse locale, site internet...
- Entretenir une base de données informatique et partagée sur le développement durable.

2. Des achats responsables, adaptés aux besoins, économes des ressources naturelles et respectant l'environnement.

- Diffuser auprès des services d'achat les guides de l'achat public durable du Groupe Permanent d'Etudes des Marchés du ministère de l'économie (construction, bois, papier, vêtements, éco-produits, nettoyage, chauffage-climatisation, nettoyage...)
- Inclure systématiquement dans les règlements de consultation un critère de choix développement durable
- Inclure systématiquement dans les cahiers des charges une rubrique développement durable
- Favoriser le groupement de commandes
- Augmenter la proportion d'achat local
- Prévoir dans les marchés des clauses de reprise des fournitures et matériels en fin de vie
- Acheter préférentiellement les équipements électro-ménagers, bureautiques, électroniques bien classés en performance énergétique
- Généraliser l'usage du papier recyclé et/ou disposant d'un écolabel
- Privilégier les produits limitant les conditionnements jetables et les sur-emballages
- Centraliser la gestion des fournitures de bureau, standardiser les commandes
- En restauration privilégier le plus possible les produits certifiés «agriculture biologique» et de saison
- Privilégier l'achat de produits lessiviels et d'entretien minimisant les impacts sur l'environnement (avec éco label si possible, conformes au REACH)
- Evaluer des méthodes alternatives au bionettoyage comme le nettoyage à la vapeur
- Se questionner sur l'usage unique
- Développer l'achat de mobilier écoresponsable, écolabellisé, écoconçu, répondant à des critères ergonomiques
- Acheter (ou louer) des véhicules limitant la consommation et d'émission de CO₂; développer l'usage de véhicule électrique ou hybride électrique sous réserve d'une offre économiquement et techniquement adaptée

- Elaborer une charte de partenariat DD entre l'établissement et ses fournisseurs / prestataires
- Exiger des fournisseurs les fiches de données de sécurité des produits
- Développer les exigences d'achats éthiques (respectueux du droit du travail et des conditions de travail), pour faire progresser partout les droits sociaux fondamentaux, et d'achats équitables, pour mieux rémunérer les producteurs désavantagés situés dans des pays en développement
- Développer l'utilisation, par les acheteurs, des clauses sociales du code des marchés publics permettant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et des personnes handicapées

3. Des projets de construction et d'aménagement à haute qualité environnementale.

- Choisir des matériaux et équipements sains et labellisés (peinture, revêtement de sol, colles, revêtements muraux, faux-plafonds, menuiseries...)
- Choisir des cibles HQE pour les nouveaux projets de construction
- Estimer les opérations de travaux en coût global (investissement + exploitation + entretien + élimination)
- Organiser la collecte et le tri des déchets de chantiers, quelle que soit la taille de l'opération
- Sensibiliser le personnel technique au développement durable

4. La maîtrise et la réduction des consommations en énergie et en eau.

- Réaliser le diagnostic de performance énergétique
- Réaliser un bilan carbone
- Développer la part des énergies renouvelables (bois, solaire...)
- Prévoir la récupération de chaleur sur les fumées, les eaux usées...
- Installer des panneaux solaires pour l'eau chaude
- Installer des pompes à chaleur
- Optimiser les contrats de chauffage (intégrer une clause d'efficacité énergétique dans les cahiers de charge)
- Réfléchir à la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) pour le pilotage énergétique des installations
- Supprimer toutes les ampoules à filament
- Eviter les luminaires indirects
- Installer des systèmes d'extinction d'éclairage programmés, temporisés, reliés à des détecteurs de présence
- Eviter l'éclairage de nuit inutile
- Elaborer des «guides de bonne pratique»: éclairage, températures de consignes, modes réduits,...
- Elaborer un guide de bon usage de l'eau
- Former le personnel au lavage des mains
- Installer des systèmes économiseurs d'eau: brise-jets, robinetteries à détection de présence...
- Installer des compteurs d'eau séparés pour les services gros consommateurs (cuisine, buanderie, espaces verts)
- Récupérer l'eau de pluie
- Limiter l'eau en bouteille au profit de l'eau en carafe

5. La limitation et le tri raisonné des déchets.

- Trier systématiquement le papier (catalogues, notices, publicité, documents non confidentiels...)
- Adopter des comportements responsables pour l'impression des documents (réduire les impressions, imprimer recto-verso, imprimer en noir et blanc, centraliser l'impression, supprimer imprimantes à jet d'encre, former les agents à la dématérialisation, éviter l'impression massive des documentations, comptes-rendus et rapports institutionnels.); écrire une charte du bon usage des imprimantes.
- Limiter le gaspillage de nourriture proposée aux patients (évaluer les quantités jetées, évaluer les besoins, réduire des conditionnements...)
- Mettre à disposition des agents les moyens matériels de tri (poubelle dans chaque bureau pour le papier, bacs pour les biodéchets, composteur dans les espaces verts, bacs pour les piles, les déchets d'emballages, les lampes et tubes)
- Sensibiliser les agents à la nécessité et aux consignes de tri
- Auditer périodiquement le tri et la valorisation des déchets
- Pour les espaces verts limiter le recours aux produits phytosanitaires et privilégier les méthodes naturelles
- Organiser des ventes de matériel réformé au personnel

6. La maîtrise des transports.

- Limiter les déplacements professionnels: internet, messagerie électronique, téléphone, audio et visioconférence
- Pour les déplacements courtes et moyennes distances favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo pour les petits trajets par rapport au véhicule de service
- Développer la e-formation, favoriser les formations regroupées en intra
- Développer le télétravail à domicile
- Encourager le covoiturage
- Elaborer un plan de déplacement d'entreprise

7. L'amélioration des conditions de travail et de son accès pour tous les professionnels.

- Intégrer la notion de bien-être au travail dans le projet social de l'établissement
- Faire une enquête sociale type baromètre social
- Faire participer le personnel dans les projets de construction et d'amélioration
- Prévoir des espaces pour le personnel
- mettre en œuvre les actions d'amélioration issues du document unique
- Développer les études des postes de travail: ergonomie, ambiances sonores et thermiques, distances des parcours, maniabilité des équipements, sécurité, hygiène
- Promouvoir la santé au travail avec l'aide du médecin du travail
- Etoffer le plan de formation; inclure des formations dans le cadre du DIF
- Organiser la promotion interne
- Accompagner les fins de carrières

- Développer l'emploi des travailleurs handicapés, éventuellement par sous-traitance avec les ateliers protégés
- Réduire le taux d'emplois précaires
- Généraliser les fiches de poste et l'évaluation individuelle pour améliorer la compatibilité emploi-compétence

8. La promotion d'une meilleure santé publique en collaboration avec les acteurs locaux.

- Formaliser un programme d'actions d'éducation à la santé étendues à la population (diabète, addictions, don d'organe, journées portes ouvertes...)
- Développer les évaluations de bon usage des médicaments, des soins et de pertinence des analyses
- Améliorer et développer le retour à domicile des patients et l'accompagnement à domicile
- Développer les actions humanitaires et solidaires